

Directrice de publication :
Marianne BARRÉ
Abonnement :
inclus dans la cotisation
Impression : SNMSU

Commission paritaire :
0210 S 06752

ISSN :
1770-5347

Siège administratif :
SNMSU-UNSA Education
87 bis avenue Georges Gosnat
94853 Ivry sur Seine Cedex
Tél. 01 58 46 14 80
Courriel : snmsu@unsa-education.org

N° 92
Mars
2016

édito

De nouveaux textes de politique de santé publiés et une « revalorisation » qui se poursuit.

Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, la politique de santé à l'école s'enrichit de deux nouveaux textes émanant de l'éducation nationale : la note de la DGESCO du 18 décembre 2015 sur « l'organisation des actions de promotion de la santé en faveur des élèves » à l'intention des recteurs et des IA-DASEN, et la circulaire du 28 janvier 2016 sur la mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves qui découle de la loi n° 2016-41 de modernisation de notre système de santé.

Sommaire

- 2 Rifseep : bascule dans le nouveau régime
- 3 Rifseep : bilan des négociations
- 4 Lettre à Mme la ministre de l'éducation nationale
- 9 La fiche de poste : de quoi parle-t-on ?
- 12 Modèle de fiche de poste
- 14 Actualités sur la politique de santé à l'école.
- 15 Rencontre avec le SNPDEN-UNSA
- 16 Congrès Décrochage scolaire
- 18 Une étude sur la cantine scolaire
Enquête « Qui sommes-nous ? »
- 19 Activités syndicales
Congrès SNMSU 2016

En annexe : les résultats de l'enquête « Qui sommes-nous ? »

Si, sur le fond, la note de la DGESCO est tout à fait louable puisqu'elle rappelle le nécessaire travail en complémentarité des personnels de santé, le SNMSU-UNSA Éducation doute de son efficacité et craint même qu'elle soit contre-productive sur certains territoires. Quant au parcours éducatif de santé qui résulte, à notre avis, d'une vision très restrictive de la promotion de la santé, nous l'avons toujours dénoncé, appelant de nos vœux la déclinaison du parcours santé à l'école.

Une fois de plus, la publication de ces deux textes illustre bien l'absence d'expertise de notre ministère et la nécessité de créer un pôle santé des élèves comme le SNMSU-UNSA Éducation le réclame depuis des années.

Aussi avons-nous interpellé la DGESCO début janvier et demandé une audience : nous attendons toujours une réponse...

La revalorisation se poursuit de façon très chaotique. Les négociations pour la bascule dans le RIFSEEP sont difficiles, globalement décevantes, et encore en cours dans certains rectorats alors qu'elles auraient dû s'achever fin janvier au plus tard. Nous avons dressé un premier bilan que nous publions dans ce bulletin. Pour vous aider à faire valoir vos droits, nous vous proposons un article sur la fiche de poste avec un modèle de fiche de poste. D'autres mesures sont toujours en stand-by, comme la rémunération des MEN maîtres de stage universitaire, liée à l'accueil des internes en médecine, et comme celle des médecins vacataires.

Devant ce constat, le SNMSU-UNSA Éducation a d'abord demandé une audience au cabinet ministériel, puis écrit à Mme Najat VALLAUD-BELKACEM : cette lettre, que vous pouvez lire dans le bulletin, est aussi restée sans réponse à ce jour ! C'est pourquoi nous vous incitons à titre syndical à modifier vos pratiques professionnelles tant que notre ministère n'instruira pas le dossier de la revalorisation afin d'apporter des solutions aux problèmes qui restent en suspens.

Le SNMSU-UNSA Éducation continuera à se battre pour que chaque élève puisse avoir accès à un médecin de l'éducation nationale et contre une politique de santé à l'école au rabais !

Marianne Barré